

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 53 – Septembre 2010

Thème : 4 – Environnement Sous-thème : 4 – 1 Qualité du milieu

Notice n° : 2010-5364

Les impacts de la contamination microbiologique sur l'environnement marin de l'Atlantique Nord-Est

Impacts of microbiological contamination on the marine environment of the North-East Atlantic

Pommepuy * M., Le Guyader S., Catherine M., Le Saux J.-C., Joanny M. and Camus P.

* Ifremer, Laboratoire EMP-MIC, centre de Brest, Z.I. Pointe du Diable, B.P. 70, 29280 Plouzané; Tél : 02.98.22.43.39 ; Fax : 02.98.22.45.94 ; E-mail : Monique.Pommepuy@ifremer.fr

OSPAR - Monitoring and Assessment Series, 2009, ISBN : 978-1-907390-07-4 ; Publication Number : 466/2009, 23 p. - *Texte en Anglais*



http://www.ospar.org/documents%5Cdbase%5Cpublications%5Cp00466_Microbiological%20%20contaminati on_09-10-22.pdf

● Résumé

La qualité microbiologique des eaux côtières s'est améliorée entre 1997 et 2006, date à laquelle environ 95 % des eaux de baignade tombant sous le coup de la législation de l'UE sont conformes aux normes de qualité. Les informations disponibles sont limitées et ne permettent pas une évaluation d'ensemble des tendances de la qualité des eaux dans les zones de production de mollusques et crustacés, mais certains exemples d'amélioration à la suite d'un meilleur traitement des eaux usées urbaines sont relevés. Il est nécessaire de poursuivre les efforts afin de réduire encore plus la contamination microbiologique et afin d'améliorer la gestion des risques.

La contamination microbiologique pose un risque pour la santé. La contamination microbiologique dans le milieu marin peut se présenter dans tout organisme marin chaque fois que les eaux usées d'origine humaine ou animale sont rejetées dans les eaux côtières. Les bactéries et les virus humains et animaux, fixés en général à la matière en suspension à granulométrie fine, peuvent affecter la qualité des eaux de baignade et peuvent s'accumuler dans les filtres d'alimentation des mollusques et crustacés. La gastroentérite et l'hépatite A sont des maladies microbiennes transmises à l'homme par les mollusques et crustacés. L'eau contaminée peut également transmettre des maladies aux baigneurs. Les impacts de la pollution microbiologique dépendent des conditions météorologiques (précipitations), de la turbidité et des hydrodynamiques.

Les sources diffuses sont difficiles à gérer. Les sources comprennent notamment les rejets d'eaux usées traitées et non traitées d'origine tellurique ou provenant de navires et d'excréments d'animaux (par exemple d'animaux sauvages ou d'élevage dans les bassins hydrographiques côtiers), en particulier dans les rejets d'eau pluviale. Les baigneurs, les animaux domestiques et les sédiments marins contaminés y contribuent également. Il est difficile de parvenir aux normes de qualité obligatoires pour les eaux de baignade, dans certains cas en dépit du traitement des eaux usées, car la pollution diffuse est un problème difficile à gérer.

La législation de l'UE est en place pour permettre de minimiser la pollution microbiologique. La législation européenne a été renforcée pour traiter des risques sanitaires pour l'homme. Ceci a exigé une révision des normes de qualité pour les eaux de baignade et les zones de production de mollusques et crustacés, ainsi qu'un meilleur traitement des eaux usées urbaines. La Directive cadre sur l'eau et la Directive cadre de stratégie marine conduisent également à une meilleure qualité microbienne des eaux.

L'amélioration de la qualité des eaux est significative mais les cibles juridiques ne sont pas encore complètement atteintes. Parvenir aux normes de qualité des eaux obligatoires dans le cadre de la Directive sur les eaux de baignade s'est avéré être un processus plus lent que prévu. La cible d'origine de 1985 n'a pas été atteinte, et même en 2006 environ 5 % des eaux de baignade dans la zone OSPAR* ne sont pas conformes aux normes prescrites. Les progrès sont beaucoup plus lents lorsqu'il s'agit de parvenir à des valeurs plus strictes de qualité recommandées, mais non contraignantes.

Cependant, le fait que des maladies se déclarent dans les eaux conformes aux normes bactériologiques juridiques suggèrent que les indicateurs actuels ne parviennent pas à détecter les virus pour permettre de contrôler totalement les risques.

* OSPAR est un réseau défini par une convention : 15 gouvernements des côtes et îles occidentales d'Europe, avec la Communauté européenne, coopèrent pour protéger l'environnement marin de l'Atlantique du Nord-Est.

Il est nécessaire d'améliorer la gestion des risques grâce à une série d'outils et d'approches. OSPAR devrait promouvoir des mesures au sein de l'UE et dans le cadre de la législation européenne existante afin d'améliorer la détection des pathogènes dans l'eau de mer et dans les mollusques et crustacés et pour

perfectionner l'évaluation des risques correspondants en étendant la surveillance et le développement d'instruments moléculaires pertinents, y compris la modélisation.

Les pays OSPAR devraient déterminer et quantifier complètement les sources de pollution microbienne, réduire davantage les apports d'excréments aux eaux côtières (grâce par exemple à un meilleur recueil et traitement des eaux usées et à de meilleures pratiques quant à l'usage agricole des eaux usées et du fumier) et mettre en oeuvre des systèmes d'alerte conformes aux toutes dernières normes technologiques.